



# APPLICATION DU PACTE INTERNATIONAL RELATIF AUX DROITS CIVILS ET POLITIQUES ET DU PACTE INTERNATIONAL RELATIF AUX DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS : QUEL ROLE POUR LES PARLEMENTS ?

Séminaire organisé par l'Union interparlementaire (UIP) et le  
Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)

GENEVE, 7 OCTOBRE 2010

CENTRE INTERNATIONAL DE CONFERENCES DE GENEVE (CICG), SALLE B (CCV)



## PROGRAMME PROVISOIRE

08 h.45	-	09 h.30	Inscription
09 h.30	-	09 h.45	Allocution de bienvenue
<b>SEANCE DU MATIN</b>			
Aperçu du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et du rôle que les parlements peuvent jouer, en coopération avec l'organe de suivi du Pacte qu'est le Comité des droits de l'homme des Nations Unies, pour en faire respecter les dispositions			
09 h.45	-	11 heures	<b>Présentation du Pacte et de ses protocoles facultatifs</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- <u>Présentation</u> : M. Michael O'Flaherty (Irlande), membre du Comité des droits de l'homme des Nations Unies, Professeur de droits de l'homme appliqués et Co-Directeur du Human Rights Law Center de la Faculté de droit de l'Université de Nottingham (Royaume-Uni)</li><li>- <u>Débat</u></li></ul>
11 heures	-	11 h.15	Pause café
11 h.15	-	13 heures	<b>La protection de la liberté d'expression telle qu'elle est prévue par le Pacte</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- <u>Présentation</u> : M. Michael O'Flaherty La liberté d'expression est la pierre de touche de la démocratie et le principal outil des parlementaires. Quelle est l'étendue de ce droit fondamental et quels en sont les limitations ?</li><li>- <u>Débat</u></li></ul>
13 heures	-	14 h.30	Déjeuner

---

## SEANCE DE L'APRES-MIDI

Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels : le Comité chargé de superviser l'application du Pacte mène un combat difficile pour rappeler aux Etats qu'ils peuvent et qu'ils doivent donner une expression concrète à ces droits au niveau national

14 h.30 - 15 h.30

---

### Présentation du Pacte et de ses protocoles facultatifs

- Présentation : M. Philippe Texier (France), membre du Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies, Conseiller honoraire à la Cour de cassation
- Débat

15 h.30 - 15 h.45

---

*Pause café*

15 h.45 - 17 h.15

---

### Quel rôle et quelles obligations les Etats, y compris les Parlements, ont-ils dans la promotion et la protection du droit au travail dans un monde globalisé ?

- Présentation : M. Philippe Texier  
Dans notre monde globalisé, la souveraineté individuelle des Etats est de plus en plus souvent contestée dans le monde du travail. Les sociétés multinationales entendent profiter sans restriction des meilleures opportunités d'investissement leur assurant un fort rendement mais cela a parfois des effets néfastes sur l'emploi et les conditions de travail. La libre circulation d'une main-d'œuvre abondante d'un pays à l'autre permet certes à des familles pauvres d'échapper au cycle de la pauvreté mais elle a aussi pour effet d'accélérer la course au plus petit dénominateur commun de protection sociale et ouvre la voie à des abus. Comment les Etats doivent-ils relever ces défis et quelles sont leurs obligations ? Que peuvent faire les parlements pour garantir le droit au travail dans un monde globalisé ?
- Débat

17 h.15 - 18 heures

---

*Clôture du séminaire*

---